



RECEPISSE DE DEPOT D'UNE DECLARATION PREALABLE

Référence à rappeler **DP 034337 2600030**

Numéro de parcelle **AB0480**

Il est accusé réception  
de la demande de **Déclaration Préalable de Construction**

Déposée le **08/03/2026**

Par **JACQUEMIN Marion**

Concernant un projet de **Je souhaite transformer le garage en pièce de vie pour la maison (séjour). De ce fait, fermer l'accès au garage par un mur et y introduire une fenêtre.**

Sis à l'adresse suivante **3 Rue du Carignan**  
**34750**

Madame, Monsieur,

Vous avez déposé une demande de **Déclaration Préalable de Construction** . **Le délai d'instruction de votre dossier est de UN MOIS** et, si vous ne recevez pas de courrier de l'administration dans ce délai, vous bénéficierez d'une décision de non opposition à ces travaux ou aménagements .

- **Toutefois, dans le mois qui suit le dépôt de votre dossier, l'administration peut vous écrire :**

- soit pour vous avertir qu'un autre délai est applicable, lorsque le code de l'urbanisme l'a prévu pour permettre les consultations nécessaires (si votre projet nécessite la consultation d'autres services) ;

- soit pour vous indiquer qu'il manque une ou plusieurs pièces à votre dossier.

- **Si vous recevez une telle lettre avant la fin du premier mois, celle-ci remplacera le présent récépissé.**

- **Si vous n'avez rien reçu à la fin du mois suivant le dépôt de votre déclaration, vous pourrez commencer les travaux (1) après avoir :**

- affiché sur le terrain ce récépissé sur lequel la mairie a mis son cachet pour attester la date de dépôt ;

- installé sur le terrain, pendant toute la durée du chantier, un panneau visible de la voie publique décrivant le projet. Vous trouverez le modèle de panneau à la mairie, sur le site Internet urbanisme du gouvernement, ainsi que dans la plupart des magasins de matériaux.

- **Attention : la décision de non-opposition n'est définitive qu'en l'absence de recours** . En effet dans le délai de deux mois à compter de son affichage sur le terrain, sa légalité peut être contestée par un tiers devant